



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 41
DU 19 mai 2017**

Présents :

BONVALOT Pascal ; BOUVARD Martial ; COURGEY Claude ; CULOT François-Xavier ; DUCROUX Séverine ; JACOULET Bernard ; JUPILLE Gérard ; SALVI Thierry

Absents excusés :

**ARTAUX Laurence avec procuration à Bouvard Martial
BENGUELLA Sylvie
CHUZEVILLE Jean-Paul avec procuration à Bonvalot Pascal
MENETRIER Nathalie
MILLET Catherine
MUSIAUX Marie-Pierre
SALVI Delphine**

Secrétaire de séance : DUCROUX Séverine

La séance est ouverte à 20h35

Achat de 16 hectares de forêt

Le maire accueille et remercie monsieur Bau, de l'Office National des Forêts, ainsi que le conseiller municipal, Gérard Jupille, responsable des garants des bois pour leur travail d'expertise réalisé bénévolement sur l'ensemble des parcelles appartenant à monsieur Bonnot Bernard domicilié à Gouhelans.

Il rappelle aussi que la création de la Ligne à Grande Vitesse dite LGV avait amputé la forêt communale de 38 hectares. De ce fait, l'ancien conseil municipal, sous la responsabilité de monsieur Gallet avait commencé à travailler à la reconstitution de cette dernière.

Monsieur Bau présente au conseil municipal leur travail, en précisant que les forêts de monsieur Bonnot sont très bien entretenues. Il précise également que la grande diversité d'arbres adultes assure déjà une valeur financière pour la commune et que les parcelles qui ont été exploitées ont été replantées. De plus, ces parcelles sont déjà, pour une majeure partie, limitrophes entre elles. Monsieur Bau informe aussi que le prix demandé est très correct ; il s'élève à 5 000 euros par hectare.

Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'achat de l'ensemble des parcelles et de son prix.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'acheter cet ensemble au prix de 5000 euros par hectare.

Dans le but de constituer, dans la mesure du possible, une seule et grande parcelle, le maire demande au conseil municipal la permission de contacter tous les propriétaires de parcelles jouxtant celles de monsieur Bonnot et les propriétaires susceptibles de vendre ou d'échanger leurs parcelles.

Le Conseil Municipal l'autorise, à l'unanimité, à faire cette démarche.

Travaux Place de la Mairie, mission de Sécurité Protection de la Santé

Le maire explique que les futurs travaux d'aménagement de la Place de la Mairie nous imposent de confier à un cabinet de contrôle la mission appelée SPS : Sécurité Protection de la Santé. Le maire présente les trois dossiers de candidature qui sont les suivants :

Cabinet Apave pour un montant 1512 euros TTC

Cabinet SOCOTEC pour un montant de 2 142 euros TTC

Cabinet Dornier pour un montant de 2 214 euros TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre pour la mission précitée le cabinet APAVE.

Appel à Manifestation d'Intérêt

Dans le cadre du projet Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Région, le maire rappelle qu'il nous est demandé aux bourgs-centres retenus pour la phase 2 de réaliser une étude de programmation relative à leur revitalisation. Afin de limiter les frais, cette dernière sera réalisée en partenariat avec la commune de l'Isle sur le Doubs.

Le maire présente au conseil municipal le plan de financement :

Estimation du coût de l'étude : 120 000 euros TTC

Ressources :

Etat participation de 10% via le contrat de ruralité 12 000 euros

Région participation de 60% : 72 000 euros

Autofinancement à hauteur de 30% : 36 000 euros

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce plan de financement.

Emprunt pour travaux d'investissement

Avant que le 3^{ème} Adjoint, Bernard Jacoulet, ne présente au Conseil Municipal les propositions reçues des différentes banques, le maire rappelle que cet emprunt va servir au financement des travaux de réhabilitation de la Place de la Mairie, du pôle Culturel et du futur parc pour les enfants.

Après avoir étudié toutes les propositions, le 3^{ème} Adjoint propose de retenir le Crédit Mutuel de Baume-Valdahon-Rougemont dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 400 000 euros
- Durée 20 ans
- Périodicité des échéances : Trimestrielles
- Taux fixe : 1.38%
- Echéance : Termes constants en capital (Intérêts en sus)
- Frais de dossier : 0,10% du montant accordé, payables au déblocage, avec un minimum de 150 euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le contrat de prêt ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

Prolongement du contrat d'embauche de monsieur Morel Dominique

Le maire rappelle que le contrat d'embauche de monsieur Morel se termine à la fin du mois de mai. Il explique que de nombreux travaux restent à réaliser qui pourraient être effectués par monsieur Morel. Par exemple, repeindre tous les potelets de stationnement de la Place du Marché et rénover une classe de maternelle cet été.

Le maire propose donc au conseil municipal de prolonger le contrat d'embauche de l'intéressé jusqu'au mois d'août inclus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Convention avec le Lions Club International

Le maire présente aux conseillers municipaux l'opération boîte à livres Lions initiée par les Lions Clubs International : Il s'agit d'installer, dans l'espace public, une boîte à livres qui permettra à chacun de déposer ou d'emprunter un livre.

Il propose de signer une convention dans laquelle la municipalité et le Club Lions s'engagent à signer un protocole d'accord pour l'implantation de la boîte et à assurer conjointement la gestion des livres.

Le conseil municipal doit définir le lieu où planter cette boîte. Le 1^{er} Adjoint, Martial Bouvard, propose de l'installer sur la partie en sable de la Place du Marché, au niveau de la barrière des escaliers donnant accès aux commerces situés le long de la Route Départementale 486.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition et son emplacement Place du Marché.

Divers

Cimetière : Le maire-délégué de Morchamps, Claude Courgey, signale que le premier columbarium sera bientôt complet, il serait donc bon d'envisager la construction d'un deuxième. Le conseil municipal charge le Maire-Délégué de Morchamps de faire établir un devis qui sera présenté au prochain conseil.

CCAS : La deuxième Adjointe, Séverine Ducroux, informe le conseil municipal que Pascal Bonvalot a démissionné du CCAS, elle propose qu'il soit remplacé par Bernard Jacoulet.

Démission : Le maire informe que madame Delphine Salvi a présenté sa démission de son poste de conseillère municipale. Cette dernière est motivée par des raisons strictement personnelles. Le maire rappelle que Delphine Salvi s'est beaucoup engagée pour la rédaction de l'Echo de Montaucivey.

Il explique aussi que Delphine Salvi faisait partie de l'équipe majoritaire et que, au regard de l'article L. 270 du code électoral, le système dit « du suivant de liste » pourrait s'appliquer et Madame Salvi pourrait être remplacée par la personne venant immédiatement après le dernier élu de la liste dont elle est issue. Ce point sera mis à un prochain ordre du jour.

La séance est levée à 22h15.

<p style="text-align: center;">Prochaine réunion Vendredi 16 juillet 2017 à 20h30</p>
